

Le 5 février : mobilisons-nous pour nos retraites, contre la précarité !

Le 5 février, l'UNEF aux côtés de nombreuses organisations de jeunesse appelle les jeunes à se mobiliser pour leur avenir : contre la précarité étudiante et pour nos retraites.

Un gouvernement sourd à la précarité étudiante

Alors que chaque année nous constatons une augmentation du coût de la vie des étudiant·e·s (+2.83 en 2019), qu'un·e étudiant·e sur deux est salarié·e durant l'année universitaire, que 42% des étudiant·e·s renoncent aux soins, que la majorité des étudiant·e·s (73%) reste exclue du système de bourses, que les boursier·e·s touchent trop peu pour vivre et qu'un syndicaliste étudiant s'est en novembre immolé par le feu à cause de la précarité, le Gouvernement reste sourd à nos revendications.

Les mesures annoncées en novembre par Frédérique Vidal au-delà d'être insuffisantes sont pour certaines de simples éléments de communication : le numéro de téléphone d'urgence s'avère être payant pour certain·e·s étudiant·e·s et donne de mauvaises informations sur les aides sociales du fait d'un personnel trop peu formé. **La situation des étudiant·e·s n'est plus tenable, le mépris du Gouvernement face à celle-ci non plus.**

Une réforme des retraites pour les jeunes sans les jeunes

Nous dénonçons la précarisation à vie de notre génération aussi bien pendant ses études qu'à la retraite. Alors que le projet de loi de réforme des retraites arrive maintenant au Parlement, le Gouvernement continue de **défendre une réforme qui serait dans l'intérêt des jeunes sans même permettre aux organisations de jeunesse de participer aux discussions.** Pire, il fait de notre génération la première victime de sa réforme car la plus touchée. Nous refusons ce système à points qui nous oblige à **travailler plus longtemps pour moins d'argent.** Le passage à un calcul sur l'entièreté de la carrière fera baisser l'ensemble de nos **pensions mais notamment celles des étudiant·e·s salarié·e·s (de plus de 150h/an, c'est-à-dire l'immense majorité) dont les salaires seront pris en compte dans le calcul de leur retraite, faisant donc baisser la pension perçue.**

Des établissements qui entravent la mobilisation étudiante

Mobilisé·e·s depuis le début du mouvement en cours, nous avons dû faire face à des universités qui ont fait le choix de s'organiser pour empêcher les étudiant·e·s de prendre part à ce mouvement social d'ampleur. En effet, nous dénonçons les fermetures administratives abusives pour annihiler toute possibilité de tenir des assemblées générales ou encore la diffusion de tracts d'information dans le but d'empêcher les étudiant·e·s de prendre une part active au mouvement.

Face à cette précarité à vie nous appelons à amplifier et durcir la mobilisation mercredi 5 février en multipliant les moyens d'actions et en descendant massivement dans la rue. Dans ce cadre, nous enjoignons les universités à respecter les principes démocratiques qu'elles défendent en laissant les étudiant·e·s construire la mobilisation et en mettant en place des dispenses d'assiduité pour permettre de participer aux différentes actions.

Contre la précarité étudiante et la réforme des retraites proposée par le Gouvernement, nous revendiquons :

- **Le retrait de la réforme des retraites** et l'ouverture de discussions pour une autre réforme du système de retraite prenant notamment en compte les années d'études
- **L'augmentation de 20% du montant des bourses sur critères sociaux** dans le cadre d'une revalorisation immédiate **suivie d'une réforme en profondeur du système** d'aides sociales permettant la mise en place **d'une allocation d'autonomie** ;
- **L'abandon du projet des « APL en temps réel », la ré-indexation des APL sur l'indice de révision des loyers et la revalorisation de ces aides**
- **L'augmentation du nombre de logements CROUS**, pour rappel à peine 30 000 des 60 000 logements promis d'ici à 2022 par le Gouvernement en 2017 devraient être réellement prêts
- **Le gel du prix de la restauration universitaire (restaurants universitaires et cafétérias)**
- **La mise en place de l'encadrement des loyers dans les villes étudiantes et la mise en place de baux similaires à ceux des HLM dans les logements CROUS** afin de garantir aux étudiant·e·s de véritables droits
- **Des moyens financiers et humains pour les CROUS** qui soient à la hauteur des besoins
- **Les mêmes frais d'inscription pour tou·te·s les étudiant·e·s quelle que soit la nationalité**
- **La délivrance d'une carte de séjour pluriannuelle** à tou·te·s les étudiant·e·s étranger·ère·s inscrit·e·s dans l'Enseignement supérieur

Nous appelons l'ensemble de la jeunesse d'Ile-de-France à participer au rassemblement qui se tiendra demain, mercredi 5 février à 13h30 au métro Jussieu contre la précarité tout au long de la vie, des études jusqu'à la retraite.

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28 / presse@unef.fr